

213C0243
FR0010841189-OP005-A01-E01

21 février 2013

Ouverture de l'offre publique visant les titres de la société.

VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP SA

(Alternext)

Le 19 février 2013, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle a déclaré conforme l'offre publique d'achat à titre principal, assortie, à titre subsidiaire, d'une offre publique d'échange, visant les actions et les obligations convertibles en actions (« OCA ») de la société VIDEO FUTUR ENTERTAINMENT GROUP SA (ci-après dénommée « VIDEOFUTUR »), déposée par Kepler Capital Markets, agissant pour le compte de la société anonyme Netgem¹ (cf. D&I 213C0221 du 19 février 2013).

La note d'information de Netgem (visa n°13-043 en date du 19 février 2013) et la note en réponse de VIDEOFUTUR (visa n°13-044 en date du 19 février 2013) ont été diffusées et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées (cf. communiqués diffusés ce jour).

En conséquence, en application des articles 231-32 et 232-2 du règlement général, l'offre publique sera ouverte **du 22 février au 28 mars 2013 inclus**.

Nyse Euronext Paris fera connaître, par un avis, les conditions de réalisation de l'offre et son calendrier détaillé.

¹ Détenue à hauteur de 25,8% du capital par la société J2H, laquelle est contrôlée par M. Joseph Haddad.